

Facil'familles  
devient  
Paris Familles

# INFORMATION AUX FAMILLES

## Le mémo de la rentrée

-  Penser à inscrire **votre enfant** aux temps d'activités périscolaires (TAP), aux activités du soir (goûter récréatif, étude surveillée, atelier bleu, lecture) et au centre de loisirs du mercredi via Paris Familles - **entre fin août et le 23 septembre**
-  Se renseigner auprès de l'école ou sur Paris Familles pour les différents ateliers proposés durant l'année
-  **[Si besoin]** Actualiser sa situation auprès de la CAF et obtenir un justificatif de quotient familial à jour
-  **[Si besoin]** Faire déterminer sa tranche tarifaire auprès du service Paris Familles ou en ligne sur qf.paris.fr - **au plus tard le 23 septembre**
-  Inscrire votre enfant à **la cantine**, auprès de la caisse des écoles de l'arrondissement

Pour tout savoir sur les activités à l'école

